

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du vendredi 17 mars 2023

DATE de convocation et d'affichage
10 mars 2023
DATE de publication de la délibération
28 mars 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice 27
Présents 21
Votants 25

L'an deux mil vingt-trois, le dix-sept mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Tinténac s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Christian TOCZÉ, Maire.

Étaient présents : TOCZÉ Christian, Maire ; MM. et Mmes BIMBOT Frédéric, DELVILLE Nathalie, LEGRAND Rémi, GARÇON Isabelle, TOUZARD Blaise, PARPAILLON Marie-Laure, BOLIVARD Régis, GIOT Stéphanie Adjoints ; MM. et Mmes ANDRÉ Marie-Thérèse, ARIBARD Martine, BOSSARD Nelly (arrivée à 19H45), DUFEIL Christophe, FOUCHARD Fabrice, JEANNEAU Luc, MARTINIAULT Anne-Laure, QUENOUILLE Roger, SALIS Anaïs, BAZIN Denis (arrivé à 20H35), BLANDIN Béatrice, MORIN-LOUVIGNY Isabelle, Conseillers Municipaux.

Étaient absents excusés :

Mme DUFRAIGNE-CLOLUS Cécile donne pouvoir à Mme GARÇON Isabelle.
M. LEMARCHANDEL Franck donne pouvoir à M. LEGRAND Rémi.
M. DEHEEGER Vianney donne pouvoir à M. M. BAZIN Denis.
M. PRESCHOUX Léon donne pouvoir à Mme MORIN-LOUVIGNY Isabelle.
M. GORON Maxime.
Mme D'ABOVILLE Rosine.

Secrétaire de séance : M. JEANNEAU Luc a été désigné secrétaire de séance à qui il est adjoint un auxiliaire, Sophie CONGRAS.

N°170323-12 : Création d'un poste de technicien principal de 2ème classe à temps complet au 30/04/2023.

Madame Isabelle GARÇON précise que le directeur des services techniques part en retraite à compter du 01 juillet 2023. La procédure de recrutement a eu lieu et les candidats retenus ont été reçus le 20 janvier 2023. Le candidat retenu, qui a accepté le poste, arriverait en poste le 30 avril 2023 pour effectuer un temps commun avec le directeur actuel. Cette personne est titulaire du grade de technicien principal de 2^{ème} classe.

Ce poste de Directeur des Services techniques sur le grade de technicien principal de 2^{ème} classe, n'existant pas dans notre collectivité, il est, par conséquent, proposé de le créer à compter du 30 avril 2023 à temps complet, au départ de l'actuel directeur des services techniques son poste de technicien principal de 1^{er} classe à temps complet serait alors supprimé.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- **de créer un poste de technicien principal de 2^{ème} classe à compter du 30 avril 2023 à temps complet.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures.

Pour expédition conforme,

Le Maire, Christian TOCZÉ	Le secrétaire de séance Luc JEANNEAU
	

Acte certifié exécutoire

Compte tenu de sa transmission en Préfecture d'Ille-et-Vilaine le : 28 mars 2023
De sa publication sur le site Internet de la commune le 28 mars 2023